

# Saint-Martin la-Méanne

Juin 2026



Commune de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

## Parchemin municipal



FOCUS

# 2026 : Cap sur les projets de demain

# Sommaire



## 3 Édito

Le mot de votre maire

## 4 Finances

Budget 2026

## 6 Travaux réalisés

Chauffage de la piscine

## 6 Travaux à venir

Entrée de bourg

Four de Lavastroux

Voirie

Alimentation en eau potable



## 8 Vie Collective

L'animal dans la cité

Ma ville se ligue

## 10 Sécurité

Protection Incendie

Bilan Gendarmerie



## 12 L'école

Une année de découverte

Bilan de la Cantine

## 14 Patrimoine

Épis de faîtage et girouettes

## 15 Culture et évènements

Ça bouge à St Martin !

Un tiers-lieu à St Martin ?

## 18 Infos Pratiques

# Dossiers

Entrée de bourg

Four de Lavastroux

Voirie

Alimentation en eau potable



Saint-Martin-la-Méanne - Parchemin - Juin 2026

- Directrice de la publication : Odile Stefanini-Meyrignac
- Rédacteur en chef : Benjamin Goron
- Rédaction : Odile Stefanini-Meyrignac, Jean-Philippe Martinez, Pierre-Jean Gracia, Marc Fanthou, Edith Quié, Benjamin Goron, Hermine Vitrac, Zuzana Pesteil
- Photographies : Vie locale, élus, Valérie Michel
- Conception graphique maquette : Valérie Michel
- Mise en page : Valérie Michel
- Impression : en mairie – Papier recyclé certifié FSC.

CATALOGUE



**Magazine écoresponsable. Pensez au tri sélectif !**

## Mairie de Saint-Martin-la-Méanne

1, place de la République

19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Tél. : 05.55.29.12.75

e-mail : [mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00

Retrouvez toutes les actualités et suivez la vie municipale sur le site internet de la ville et sur Facebook.

# Le mot de votre maire



Bonjour à toutes et tous,

**L**e temps des élections est derrière nous...

L'équipe municipale est au travail. Pour certains élus, c'est la grande découverte en termes de fonctionnement et d'obligations d'une collectivité locale. Ayant souvent changé de poste dans mon parcours professionnel, j'ai l'habitude de dire que prendre une nouvelle responsabilité, c'est un peu comme sauter dans une piscine. Il faut un peu de temps pour faire surface et être à l'aise... ce qui n'empêche pas d'avancer.

**2026 : une année de transition pour préparer les projets de demain.**

Pour ce qui est des travaux, 2026 est une année de transition : continuité pour les projets déjà engagés financièrement et préparation de ceux qui marqueront la mandature. Vous les découvrirez en lisant ce parchemin. En termes d'animation, nous préparons activement le 14 juillet.

De nombreux événements vont aussi ponctuer l'été. Je souhaite remercier les associations qui contribuent à la vie sociale de notre village. Sans elles, il nous manquerait ces temps de rencontres et d'échanges ô combien essentiels.

Enfin, l'équipe municipale a souhaité participer à la vie de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne (XVD). Me voici vice-présidente à la cohésion sociale, assistée de deux déléguées, une à la santé et une à l'enfance/jeunesse : deux thématiques importantes. En effet,

sans aucune action, le risque est grand que d'ici 5 ans, le territoire XVD ne compte guère plus de 3 médecins. Quant aux jeunes actifs, ils peinent à trouver des places en crèche ou des assistantes maternelles.

Ces problématiques pèsent lourdement sur l'attractivité de l'ensemble de nos communes. Ce sont donc deux chantiers sur lesquels le bureau de la communauté de communes a décidé de se pencher.

Le dossier des déchets (installations des plates-formes et des containers) est quant à lui suspendu, tant que la remise à plat de ce dernier, souhaitée par les nouveaux élus, n'est pas finalisée.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

*Avec dévouement,*

**Odile Stefanini-Meyrignac,**  
Maire,

Vice-présidente à la Cohésion Sociale de la Communauté de communes Xaintrie Val Dordogne.



Le budget 2026 s'inscrit dans une logique de **CAP** à tenir. **Continuité** par le fait de poursuivre des engagements pris par la précédente mandature tant en termes de travaux restant à réaliser que de suites de travaux réalisés par tranche.

**Ambition** par le fait d'être à la hauteur des attentes exprimées pendant la campagne avec la nécessité de mettre en œuvre en 2026 les réflexions et études permettant l'accomplissement des futurs investissements.

**Prudence** par le fait d'une conjoncture géopolitique préoccupante susceptible de peser sur les coûts de l'énergie et en corollaire sur tous les coûts de production et de consommation.

**Le budget prévisionnel de recettes** 2026 de notre commune pour la section fonctionnement s'élève à 1 027 938€ en augmentation par rapport à l'année 2025.

Notre principale recette, comme les années précédentes, reste l'ensemble des taxes professionnelles avec au premier rang d'entre elles, celle correspondant aux activités hydroélectriques du barrage du Chastang.

Les taux d'imposition locaux sont restés stables.

La nouveauté 2026 est une recette de 35 000 € liée à la vente du camping.

**Notre budget dépense de fonctionnement** s'élève, quant à lui, à 1 027 938 € en équilibre, bien entendu avec nos recettes.

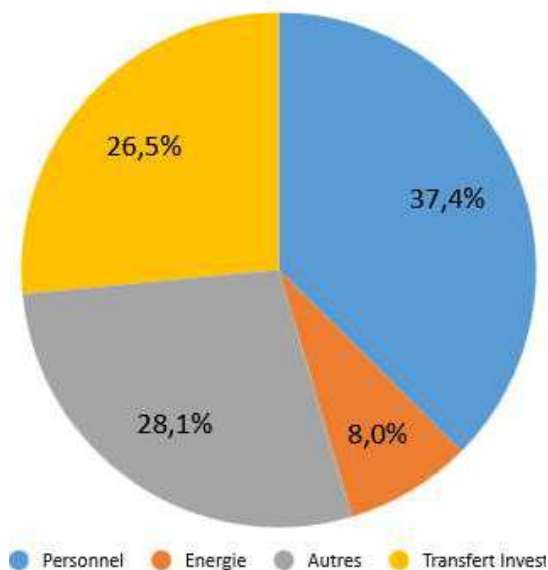
Les principaux postes de dépenses sont.

- Les frais de personnel pour 384 700 € en augmentation très sensible d'une part du fait de l'inflation de certaines charges sociales, d'autre part du fait de la prévision d'un recrutement de personnel lié à la gestion de l'eau.
- Les coûts d'énergie sont prévus en baisse du fait de la mise en service de la moquette solaire à la piscine. Cependant une vigilance accrue est de mise, au regard d'une conjoncture géopolitique peu engageante.

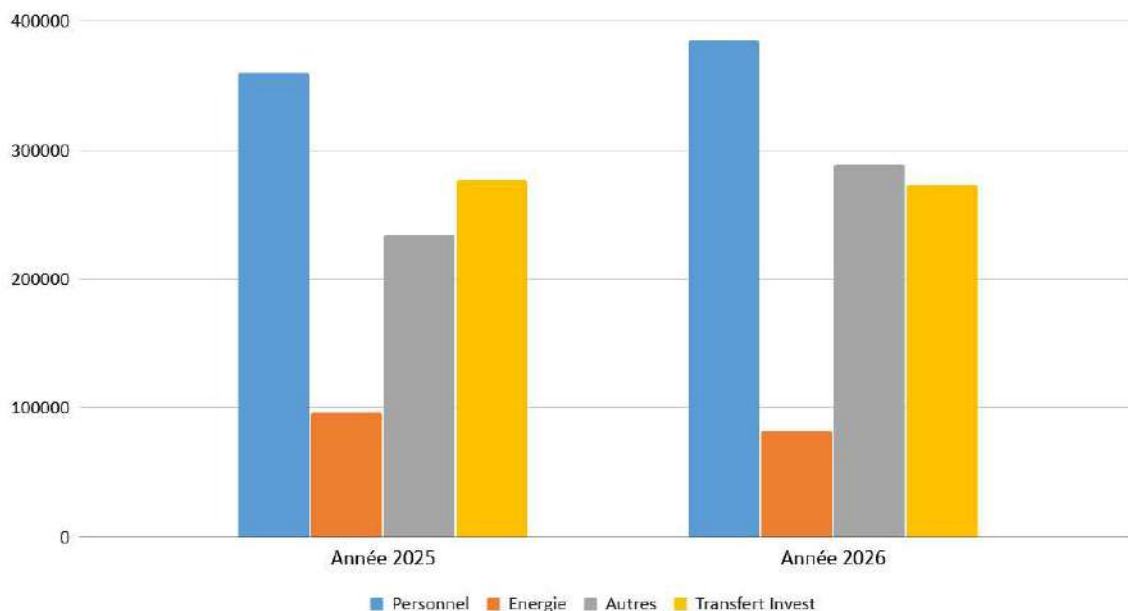
- Les autres coûts incluent la diversité des dépenses afférentes à la gestion communale (école, maintenance des bâtiments publics, assurances impôts, subventions...).

Le solde de 272 406 € est transféré sur le budget recette de la section investissement.

Dépenses Fonctionnement 2026



Comparatif Dépenses de Fonctionnement



**Les recettes d'investissement** 2026 s'élèvent à 667 026 €. Elles proviennent essentiellement de notre capacité d'autofinancement ainsi que des différentes subventions perçues de la part des collectivités, des agences et de l'État.

Concernant **les dépenses d'investissement**, elles sont en équilibre du même montant.

Au titre du budget 2026, des travaux inscrits en 2025 restent à réaliser (le four de Lavastroux, la moquette solaire). Des travaux de voirie sont prévus pour un montant de 170 000 €, ainsi que les travaux de Défense Extérieure Contre les Incendies pour un montant de 88 000 €.

L'annuité d'emprunt reste au même niveau de 26 100 €.

Par ailleurs, des travaux sylvicoles sont susceptibles d'être réalisés dans la forêt sectionale de Laborie.

Également, la sécurisation de l'aire de jeux de la piscine nécessite des travaux de remplacement d'un des jeux que le bureau en charge du contrôle nous a demandé de réformer.

### Budget Eau :

Le montant recettes/dépenses de la section fonctionnement du budget eau s'élève à 106 531 €.

Les tarifs en légère augmentation, votés fin 2025, s'appliquent en 2026.

Au niveau investissement, recettes/dépenses sont équilibrées pour un montant de 147 858 € avec comme principale dépense le reste à réaliser du forage de la Croix de Brunal, le reliquat d'études du schéma directeur ainsi que différentes installations en lien avec la vétusté des équipements.

### Budget Assainissement :

Concernant le budget assainissement, des travaux sont prévus concernant le nettoyage des boues après une étude visant à préciser les contours des travaux à effectuer.



## Travaux passés

### Chauffage de la piscine

#### Une moquette solaire pour conjuguer économies et écologie

Un long serpent sombre se réchauffe aux rayons du soleil sur l'ancien terrain de tennis municipal. Depuis mars, une moquette participe activement au chauffage de la piscine en complément de la chaudière à gaz. Les chaudes journées du mois d'avril ont déjà permis de mesurer l'efficacité du dispositif en contribuant pour 70% au maintien en température du bassin. Voilà qui devrait permettre de réaliser de belles économies de gaz, dont les prix s'envolent en raison du contexte international.

Le projet de 172 716€ a bénéficié d'une subvention de 30% du Département de la Corrèze et de 45% de l'Etat, au titre du DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



coût de l'opération

# 171 k€

30 % financés par le Conseil Départemental de la Corrèze  
45 % par l'État (DETR)

## Travaux à venir

### Entrée de bourg

Dans la descente sur la route d'Argentat, juste avant d'arriver au bourg de Saint-Martin, des entreprises et des particuliers ont déposé depuis des années des gravats à côté des containers à ordures.

Au fil des ans, cette décharge a grossi, déviant et malmenant le ruisseau qui coulait là; des plantes invasives, bambous et renouées du Japon, se sont installées et développées; les dépôts sauvages se sont multipliés mêlant divers objets et matériaux.

Notre volonté est donc de fermer définitivement le site par une barrière en ganivelles munie d'un portail, de masquer les containers par une palissade en planches tout en ne laissant qu'un accès piéton et d'interdire les dépôts à l'aide de panneaux.

Enfin, après nivellement et restauration du lit du ruisseau, nous pourrons renaturer le site et espérer recréer une arrivée sur le village plus belle et plus accueillante.



## Four de Lavastroux

### Une rénovation bien avancée

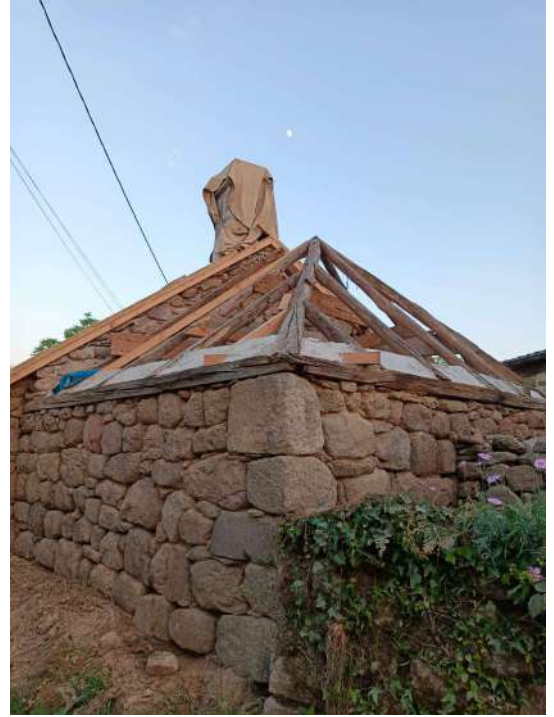
**A** vos agendas ! La fête du pain de Lavastroux, prévue le 8 août, se doublera cette année de l'inauguration officielle du four. Fin avril, les entreprises Bouyges pour la maçonnerie et Artoits pour la couverture ont commencé les travaux de rénovation. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de préservation du patrimoine communal engagée depuis plusieurs années par les équipes municipales.

Le budget total de 27 977€ a été subventionné à hauteur de 45% par le Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025.

coût de l'opération

# 27 k€

45% financés par le Conseil Départemental de la Corrèze



Travaux de rénovation du Four de Lavastroux

## Alimentation en eau potable



**D**ans le cadre de la mise en service du nouveau forage, les opérations d'équipement restent à réaliser. Le plan de financement est actuellement en cours de consolidation : nous attendons d'une part la décision des services de l'État quant à notre dossier de subvention DETR.

D'autre part, nous finalisons activement la rédaction d'une demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne afin de compléter le budget de cette opération.

# Voirie

## Réfection de la route de Lavastroux

**A**vec plus de 30 kilomètres de voies, l'investissement annuel pour la réfection des routes communales est, chaque année, très conséquent. En 2026, la priorité sera donnée à la route de Lavastroux, dont un premier tronçon avait été réalisé en 2025 et à la route de Soumaille.

Avec l'inflation que connaissent les dérivés pétroliers, les premières estimations approchent les 186 000€.

Dans ces conditions, la route de Soumaille sera peut-être à reprogrammer dans le budget de 2027.



Estimation de l'opération

**186 k€**



## Vie collective

### L'animal dans la cité

**V**ille ou village, nos animaux de compagnie divisent parfois la population entre les pros et les antis ! Pour tous possesseurs de chiens, la règle est pourtant simple : le respect de l'autre, le bon sens et, plus que tout, l'éducation inculquée à nos chers compagnons.

Je le promène...

Contrairement à certaines idées reçues, en promenade, la laisse n'a jamais été un instrument de torture ! Même s'il est agréable de voir son chien évoluer librement, que ce soit en ville ou dans la nature, êtes-vous certains qu'il reviendra aussitôt à votre appel en cas d'urgence ? Mettons-nous à la place des promeneurs : que dire lorsque plusieurs chiens, voire une meute, vous arrivent droit dessus tandis que les maîtres, goguenards, tentent de vous rassurer en vous lançant : « Mais ils sont gentils ! » ?

Outre cette incivilité, rappelons l'obligation légale actuelle de tenir les chiens en laisse : « entre le 15 avril et le 30 juin, période cruciale pour la reproduction de nombreuses espèces, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse dès lors qu'ils quittent les chemins forestiers ».

Les chiens libres, distraits par tout et rien, courant vers un congénère tenu en laisse (ce qui peut déclencher des bagarres), sont capables de vous pourrir une balade qui aurait dû être agréable. En liberté, ils peuvent tout aussi bien être victimes de la route et provoquer un accident ou suivre une piste et se perdre. Les réseaux sociaux sont pleins d'histoires de ce genre. Les annonces de chiens perdus/trouvés se multiplient. S'ils avaient été tenus en laisse, rien ne serait arrivé !

Par respect et par hygiène, il est de notre devoir de propriétaire ou gardien de chiens de ramasser les « ca-

deaux » laissés par nos compagnons à 4 pattes. En ville, l'interdiction porte sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les parcs de jeux publics. L'amende pour déjection canine est fixée à 35€ le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant. Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de la Mairie qui est

« responsable de la salubrité publique ». Néanmoins, à ce jour, il n'existe aucune loi sanctionnant l'incivisme des propriétaires de chien. En revanche, les municipalités ont parfaitement les compétences pour prendre des arrêtés pouvant sanctionner les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas.

Oui ! Mais nous sommes à la campagne me direz-vous ! Bien sûr, mais la règle du savoir-vivre et respect de l'autre s'applique aussi ! Car, à la campagne, on entend « causer » : « Le chien d'untel est encore venu faire ses besoins chez moi ! » ou : « Celui-ci est venu en découdre avec le mien, sur ma propriété ! » Ce n'est pas la faute du chien, mais bien celle de son maître qui le laisse libre d'aller et venir sans

le surveiller. Alors, de grâce, ramassez les déjections de vos animaux dès lors qu'elles sont sur un parcours ou chez un particulier, et bien évidemment, munissez-vous d'un sac. Rien de plus simple, cela s'appelle... le civisme !



## Ma ville se ligue

**M**adame la Maire et Pierre-Jean GRACIA (3ème adjoint) ont reçu le 7 mai dernier, M. Jean-Louis JAYAT, président et Mme Danièle GADAUD, trésorière du Comité de la Corrèze « **Ligue contre le Cancer** ». Démarche louable puisque ce programme intitulé « **Ma ville se ligue** » est créé afin d'accompagner les collectivités territoriales dans une mission de sensibilisation et de prévention, et rendre visible leur engagement grâce à un label.



Saint-Martin-la-Méanne pourrait donc être labellisée en qualité de village qui agit concrètement contre la maladie, au bénéfice de tous les habitants. Saluons cette initiative.



# Protection incendie

## Les trois premiers sites

Incendies domestiques, feux de cheminée ou de forêts, les raisons de se protéger ne manquent pas. Si le bourg dispose de bouches à incendies, il n'en est pas de même des villages et lieux dits de Saint-Martin. Dans le cadre d'un projet pluriannuel, la municipalité souhaite couvrir l'ensemble du territoire dans le cadre du règlement départemental de défense extérieur contre l'incendie (DECI).

En 2026, trois sites seront équipés de citernes souples ou par l'équipement et la mise à disposition d'un point d'eau existant. Soumaille et Maison-Rouge seront équipés de bâches à disposition des services de lutte

contre l'incendie et Murat par la mise à disposition d'un étang. La municipalité remercie toutes les personnes qui mettent à disposition leur terrain à titre gracieux. Le budget de 58 512€ pour les 3 sites devrait bénéficier de subventions du département et de l'État de 25% chacun. Pour 2027, des recherches sont d'ores et déjà engagées pour trouver un terrain susceptible d'accueillir une citerne souple à Aussoleil. Lavastroux fera aussi l'objet de la mise en place d'une défense contre l'incendie.



coût de l'opération

# 58 k€

25% financés par le Conseil Départemental de la Corrèze

25% financés par l'Etat

## Le bilan de la gendarmerie pour notre commune

Dans un souci de transparence, nous partageons avec vous le bilan d'activité de la gendarmerie nationale à Saint-Martin-la-Méanne. Ce document officiel compare l'année écoulée (P) à la précédente (P-1).

### Les points clés à retenir :

**Plus de présence et de prévention :** Le temps de présence des gendarmes sur la commune est en hausse avec 431 heures de service effectuées. Les heures de prévention par gendarme progressent également, passant de 8 à 13 heures.

**Stabilité des interventions :** Les forces de l'ordre sont

intervenues à 15 reprises, un chiffre identique à la période précédente.

**Sécurité routière en amélioration :** Le nombre d'accidents de la circulation baisse, passant de 3 à 1 seul accident. Aucun blessé ni tué n'est à déplorer.

**Évolution de la délinquance :** Si les atteintes aux personnes restent stables (2 faits), les infractions totales passent de 4 à 8 faits, en raison d'une légère hausse des cambriolages (3 faits contre 1). La municipalité reste en contact étroit avec la gendarmerie pour assurer la tranquillité de notre village. Nous vous invitons à découvrir le détail des chiffres et leur mode de lecture ci-après.



### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d'infractions	4	8
Dont infractions stupéfiants-Alcool	0	0
Total Heures de sécurité routière	88	146
Nombre d'accidents corporels	1	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	1	0

### INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	15	15
Dont différends Violences intrafamiliales	0	0
Dont accidents de circulation routière	3	1
Dont tapages	0	0
Dont divagations	2	1
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0



### DÉLINQUANCE

Données PN+GN

	P-1	P
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	2	2
Atteintes aux biens	1	3
Dont Cambriolages	1	3
Dont Vols liés aux véhicules	0	0
Destructions et dégradations	0	0
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

### PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	8	13

### PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	398	431



### PÉRIODE

Correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour l'année -1 (P-1) et l'année en cours (P).

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Accidents corporels : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).
- Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis.
- Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux.

### INTERVENTION

Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

### DÉLINQUANCE

Atteintes aux biens : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui.

### PRÉVENTION / PRÉSENCE

- Prévention : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.
- Présence gendarme : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.

## Une année de découvertes à l'école de Saint-Martin

À l'école primaire de Saint-Martin-la-Méanne, l'année scolaire aura été particulièrement riche en découvertes et en projets pour les 23 élèves de la Grande Section au CM2, accompagnés par maîtresse Audrey, avec le soutien de maîtresse Pascale qui était présente les après-midi tout au long de l'année scolaire.

Les élèves ont poursuivi leur travail autour de l'ATE (Aire Terrestre Éducative), véritable fil rouge de la classe depuis plusieurs années. À travers des ateliers à l'automne et au printemps, l'accent a été mis sur les arbres de l'environnement proche. Ce projet nature est en voie de concrétisation avec la création d'un herbier consacré aux arbres locaux. Un travail qui devrait se poursuivre dans les années à venir avec la réalisation d'autres herbiers autour des arbres fruitiers ou encore des fleurs sauvages.

Plusieurs interventions de la Ligue de l'enseignement – FAL 19 ont accompagné les élèves au fil de l'année pour enrichir leurs connaissances et leurs observations sur le terrain.

Autre grand temps fort de cette année scolaire : un projet artistique mené en partenariat avec le musée du Quai Branly à Paris. Grâce au soutien de la Fondation Wattine, mécène engagé auprès des écoles du Territoire Éducatif Rural (TER), la classe a bénéficié

d'une « boîte à voyages », un ensemble de supports artistiques permettant aux élèves de découvrir des œuvres venues du monde entier et de créer à leur tour.

Depuis plusieurs mois, les enfants travaillent autour de différentes formes d'expression artistique inspirées des collections du musée. Ce beau projet trouvera son aboutissement le **16 juin prochain à Argentat**, lors d'une grande exposition réunissant plusieurs écoles du territoire.

Le public sera invité dès 18 heures pour découvrir les œuvres réalisées par les élèves, profiter d'animations artistiques et d'un moment convivial mêlant exposition, danse dans le Jardin Jean-Saintangel avec Matthieu Sparma, ainsi qu'une prestation de l'orchestre du collège d'Argentat.



*Atelier de danse avec Matthieu Sparma*

# Restauration scolaire

## Les chiffres de notre cantine

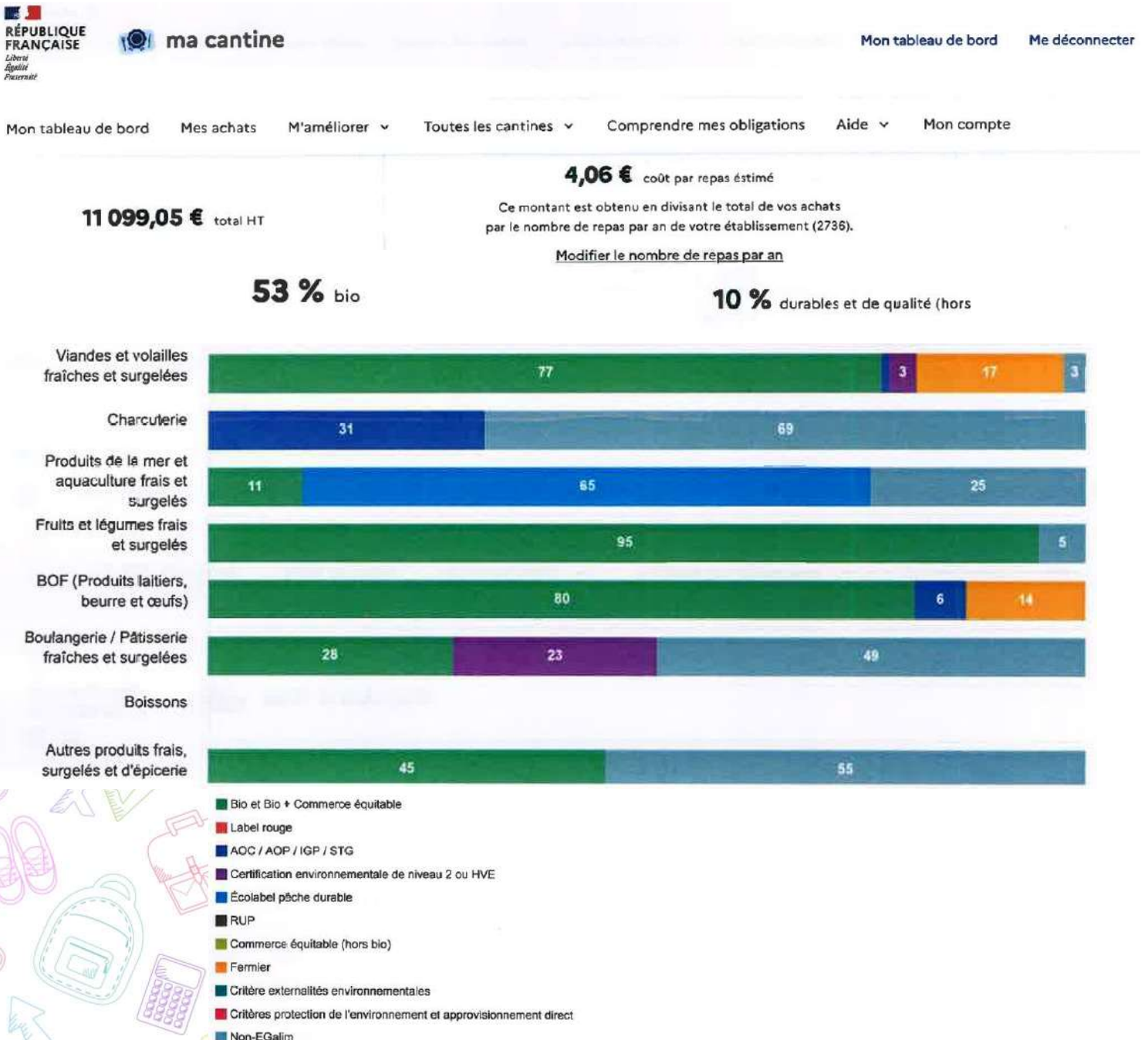
La municipalité attache une importance primordiale à la qualité des repas servis à nos enfants. Grâce à la plateforme officielle « ma cantine » du Ministère de l'Agriculture, nous partageons avec vous le bilan transparent de nos approvisionnements pour l'année écoulée :

Un engagement fort pour le bien-manger : Notre cantine affiche un excellent résultat avec 53 % de produits issus de l'agriculture biologique et 10 % de produits durables et de qualité (Labels rouges, AOP/AOC/IGP, etc.).

IGP, etc.).

Volume et maîtrise des coûts : Ce sont 2 736 repas qui ont été préparés à l'année, pour un montant total d'achats de 11 099,05 € HT, soit un coût d'achat de matières premières estimé à 4,06 € par repas.

Ces indicateurs témoignent de notre volonté de proposer une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement à nos jeunes écoliers. Retrouvez le détail de la synthèse ci-dessous.



## L'épi de faîtage et la girouette

**D**ressé au sommet des toitures, l'épi de faîtage, également appelé poinçon, est à la fois un ornement et un symbole. Destiné à l'origine à assurer l'étanchéité de la charpente, il devient objet de décoration et on l'utilise dès le XIII<sup>e</sup> siècle, d'abord en terre cuite puis en plomb, en zinc, en faïence ou en verre. Ornés de formes géométriques, de représentations de fleurs, d'animaux ou de personnages, les épis de faîtage font partie du patrimoine rural.

Jadis, traditionnellement, le socle de l'épi de faîtage renfermait des trésors liés à certaines croyances. Ce pouvait être un éclat de silex (contre la foudre), un brin de millepertuis (contre le Diable), une piécette pour la fortune et quelques noms et dates pour la petite histoire et pour la postérité.



sont uniques, réalisés en métaux différents. Parmi les girouettes, il y a les plus communes, les croix directionnelles, les chouettes et de véritables objets d'art sculptés minutieusement, reflétant l'esprit de leurs propriétaires. Les modèles peuvent être personnalisés, représenter un métier (pratique pour chercher l'artisan souhaité !) un objet, un animal... La liste est longue, mais chacune d'elle a son histoire et est l'emblème intemporel de notre dépendance au vent.

Et puis... écoutez bien ! Vous entendrez peut-être la vieille girouette rouillée qui grince dans le vent, la doyenne du village, témoin du passé.

Saint-Martin-la-Méanne dévoile les siens. Épis surmontés ou non d'une girouette, ces deux ornements ont un rôle différent. La girouette, objet de décoration, existe depuis plus de 20 siècles. Inventée par l'astronome grec Andronicus, elle permet de déterminer la direction du vent. L'ancien homme d'État Edgar Faure, très fort en aphorismes, a dit : "Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent."

Si vous vous attardez à lever la tête pour les apercevoir, vous remarquerez que les épis de faîtage et les girouettes



Épis de faîtage et girouette au village de Gramont



### ALERTE CANICULE : Adoptons les bons réflexes !

Prenons soin de nous et de nos proches.

#### CHEZ SOI & AU QUOTIDIEN

- **Au frais** : maintenez votre logement fermé la journée (volets et fenêtres). Aérez la nuit.
- **En extérieur** : Évitez les sorties aux heures les plus chaudes (10h - 18h00). Portez un chapeau et des vêtements amples et légers.
- **Activités** : Limitez au maximum les efforts physiques intenses (jardinage, sport).

#### HYDRATION ET NUTRITION

- **Boire** : Hydratez-vous régulièrement (eau, tisanes) sans attendre d'avoir soif.
- **Manger** : Ne sautez pas de repas. Privilégiez les fruits, légumes frais et veillez à consommer des protéines (œufs, poissons).
- **A éviter** : Ne consommez pas d'alcool, qui favorise la déshydratation.

#### Signes d'alerte : Agissez vite :

- Maux de tête violents ou vertiges.
- Nausées, vomissements ou crampes.
- Confusion, somnolence inhabituelle.
- Peau anormalement rouge, chaude ou moite.

En cas de malaise ou de comportement inhabituel ou suspect : **Appelez immédiatement le 15**



**Solidarité** : Prenez régulièrement des nouvelles de vos voisins âgés ou isolés.

## Retour en *images*



Commémoration du 8 mai 1945



Concert du Trio Gramont le 16 mai



La Joyeuse Clique le 12 avril



Soirée Jazz le 07 mars



Concert Théadamuse le 29 mars

## Ça bouge à *St Martin* !

**M**erci aux associations locales qui organisent des festivités, offrant ainsi aux habitants la possibilité de se distraire, de se retrouver dans des lieux mis à leur disposition par notre Mairie. Ces derniers mois, il y en a eu pour tous les goûts, de quoi ravir les amateurs de musique, de danse, de jeux de société etc ... sans omettre le traditionnel marché de Noël, les belotes, lotos et repas gourmands ainsi que les spectacles privés qui ont connu un franc succès.

Depuis le début de l'année, le Foyer rural a accueilli :

17 janvier	Super Loto
18 janvier	Voeux du Maire
21 février	Concours de belote
7 mars	Repas et soirée Jazz
29 mars	Concert de l'école de musique Théadamuse
12 avril	Théâtre avec La Joyeuse Clique
26 avril	Concours de belote
8 mai	Commémoration avec chant et sonnerie aux morts
16 mai	Repas et concert avec le Trio Gramont
17 mai	Poètes en mai
30 mai	82 <sup>e</sup> anniversaire du Conseil national de la Résistance

## Calendrier des évènements

07  
juin

### À la découverte du patrimoine agricole

Dans le cadre des Journées nationales agricoles, le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Vallée de la Dordogne organise une balade découverte de 5,5 km qui aura lieu à Saint-Martin-la-Méanne, suivie d'un pot. Découverte du paysage agricole, témoignages et réflexions sur la notion d'installation et de transmission.

Départ à 8h30, stationnement de la mairie de Saint-Martin. Rencontre avec les agriculteurs à l'étang de Vezat à 10H30

21  
juin

### Fête de la Musique

L'ensemble Cantabile de Monceaux-sur-Dordogne présente un concert choral à l'église autour d'un répertoire de chansons françaises. On y retrouve des succès de Joe Dassin, Aznavour, Balavoine, Higelin, Véronique Sanson ou encore Michel Fugain.

Église de Saint-Martin à partir de 18h30.

10-11  
juillet

### Festival Party Pâture

Pour sa 2e édition, le festival célèbre les musiques alternatives dans une ambiance familiale et conviviale. Entre concerts et DJ sets, Appelle tes copains, Montevideo, June Bug, Winston Dub et bien d'autres incarnent une programmation éclectique mêlant rock, dub, électro, ska et découvertes festives en pleine nature.

Camp de la lune de 17h00 à 04h00.

14  
juillet

### Fête de Saint-Martin

Le village est en fête ! Les festivités débutent dans le bourg, autour de la place de l'église, avec concerts, animations, dîner, feu d'artifice et spectacle pour mettre l'ambiance dans le village. Mettez une croix sur le calendrier !

Bourg de Saint-Martin à partir de 15h00.

26  
juillet

### Repas des chasseurs

La Société de chasse de la vallée du Doustre organise son repas annuel sur l'heure du midi. Au menu, brochettes de chevreuil, steak de cerf à la plancha entre autres délices, le tout accompagné d'une animation musicale. Ouvert à tous.

Camp de la Lune.

07  
août

### Festival Mille sources

Festival Mille sources

Sous la direction artistique de Nathalie Yeramian, le festival revient cette année à Saint-Martin avec une production inspirante autour de l'univers du tango.

Eglise de Saint-Martin à partir de 21h00.

08  
août

### Inauguration des travaux du four de Lavastroux

Depuis le mois de mai, les travaux de réfection ont permis au four de Lavastroux de retrouver son charme d'antan. La population est invitée à se réunir autour du four pour un moment convivial. Bourg de Lavastroux à partir de 11h00.

12  
août

### Théâtre – La Paix d'Aristophane

L'Amicale laïque accueille les compagnies La Kélidône et Mise en Œuvre qui proposent une adaptation de la célèbre comédie d'Aristophane, *La Paix*, écrite il y a plus de 2400 ans ! Camp de la Lune.

15  
août

### Fête des voisins

Et si les hameaux s'animaient le temps d'une journée ? C'est l'occasion ou jamais de se rencontrer sur une place ou le long d'un chemin. Allumez les fours à pain, improvisez un concours de pétanque, un verre entre voisins et partagez vos initiatives pour faire savoir au monde entier quel hameau de Saint-Martin est le plus animé !

30  
août

### Tulla Voce en concert

Sous la direction de Christine Box, l'ensemble choral Tulla Voce présente un concert sur le thème «Musique en famille» avec des œuvres des familles Mozart, Haydn et Mendelssohn. Eglise de Saint-Martin à partir de 17h00.

## Un tiers-lieu à Saint-Martin ?

Comme évoqué lors de la campagne électorale, la commune planche actuellement sur un projet d'ouverture d'un tiers-lieu à Saint-Martin : Café, épicerie, dépôt de pain, espace d'exposition, animations culturelles... tout est encore à définir avec la population.

C'est pourquoi nous préparons actuellement un sondage sur les potentiels usages de ce tiers-lieu, que vous recevrez dans les prochaines semaines.

L'équipe municipale va également aller à la rencontre d'autres tiers-lieux dans les environs afin de comprendre les enjeux d'un tel projet et les différentes options en termes de gestion et d'organisation. Contact a été pris avec Madame la maire de Clergoux et avec la première adjointe de Monceaux-sur-Dordogne.

Parallèlement à cela, afin de construire ce projet collectivement, un comité réunissant citoyens et élus va être créé. Les habitants de la commune comme des villages alentour, intéressés par cette démarche, sont invités à se faire connaître auprès de la mairie par courrier ou par mail (contact en dernière page).

Les personnes souhaitant participer peuvent adresser quelques mots de présentation, expliquer ce qui les motive dans cette réflexion et, si elles le souhaitent, partager leurs idées ou envies pour ce futur lieu. Aucune compétence particulière n'est nécessaire : l'envie de contribuer à une dynamique collective suffit !

# Infos pratiques

## Restez connecté à votre commune !

Toute l'actualité de notre village directement dans votre poche

Alertes météo, travaux, évènements festifs ou vie associative... Pour ne rien manquer de notre quotidien, deux réflexes simples et gratuits :



Par mail

Recevez régulièrement la **Lettre d'Information Officielle** directement dans votre boîte pour tout savoir en avant-première.



Scannez pour vous inscrire

[M'inscrire sur le site](#)



Sur facebook

Rejoignez notre page **Facebook Officielle** pour interagir, découvrir les photos des évènements et suivre les actus au jour le jour.



Scannez pour vous abonner

[Rejoindre la communauté](#)

Une excellente façon de participer activement à la vie de notre village !

## ARRÊTÉ DU BRUIT EN CORRÈZE



Respectons la tranquillité de tous !

L'arrêté préfectoral de la Corrèze régit les bruits de voisinage pour préserver la qualité de vie de chacun.



### PARTICULIERS

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



**LUNDI AU VENDREDI**

08h30 - 12h00 / 14h30 - 19h30



**SAMEDI**

09h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00



**DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS**

10h00 - 12h00



Tondeuses, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, scies, souffleurs, ...

## La mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi 09h00 - 12h00

Jeudi : Fermé

Vendredi 09h00 - 12h00

1, place de la République

19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

email :

[mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr)

Standard de la Mairie :

05 55 29 12 75

Appels d'Urgences uniquement :

06 07 83 10 80

## La Déchetterie

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi matin

**du 1er septembre au 30 juin :**

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Heure d'été :

**du 1er juillet au 30 août : 9h30-12h et 07h00 - 14h00**

Jours de Fermeture :

Lundi, mercredi et Dimanche et jours fériés

*Dernier accès 15 mn avant fermeture.*

## Médiathèque :

Mardi : 9H00 -12H00

Vendredi : 9H00 -12H00

## Piscine

Saison estivale à partir

**du 04 juillet au 30 août 2026 :**

Tous les jours de 11h00-13h00

et de 15h00 à 19h00

*Fermeture hebdomadaire les jeudis*

Police secours : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Urgences : 112